

ANNEXE 2 - PROCEDURE 2015
DISPOSITIF DEROGATOIRE AUX CONCOURS D'ENTREE
DANS LES INSTITUTS DE FORMATION DE CERTAINS METIERS PARAMEDIAUX

Février

- DSA1 /DGOS : Rédaction de l'instruction
- DTN : Diffusion de l'instruction aux SHN
- SHN : Ouverture de l'inscription en ligne :

 [Formulaire de candidature](#)

Mars

- 15 mars : fin de dépôt des candidatures
- 17-31 mars : Classement et avis des DTN sur les candidatures

Avril

- Commission nationale de sélection des candidatures

Mai

- Diffusion des résultats
- Validation des inscriptions par les SHN

Juin

- Entretien SHN/DTN/Institut concernant les aménagements de la formation

Septembre

- Rentrée dans la formation